

ABONNEMENT.

Saumur... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9
Poste:
En an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 DÉCEMBRE 1884.

DÉCLARATION DE LA DROITE

A PROPOS DU BUDGET

Samedi, au moment où la Chambre était appelée à émettre son vote sur le budget de 1885, M. de Mackau a lu à la tribune, au nom de la droite tout entière, la déclaration suivante :

Messieurs, malgré les protestations de la minorité, vous avez persévéré, cette année encore, dans les procédés financiers d'autant plus déplorables que, ne vous laissant guider par aucune règle, vous n'avez fait qu'obéir chaque jour aux besoins du moment, et subordonner à vos intérêts politiques le sort même des finances du pays. (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

Cette voie est celle qui conduit à tous les désastres financiers.

Il y a huit ans, vous avez trouvé les finances de la France prospères ; les budgets se soldaient par des excédents de recettes ; les charges résultant de la guerre étaient liquidées, l'amortissement de nos emprunts fonctionnait régulièrement.

Depuis que la majorité républicaine gouverne le pays, les déficits et les emprunts se sont accumulés (Bruit et protestations à gauche)... ils grèvent nos finances de plus de 4 milliards. Avant peu, sans parler des 234 millions que vous empruntez encore cette année, les pouvoirs publics seront condamnés à faire un vaste et nouvel emprunt devenu nécessaire pour permettre à la France de tenir les engagements que vous avez témérairement contractés.

Les déficits introduits dans vos budgets conduiront à de nouveaux impôts dès à présent prévus par le président du conseil... (Bruit et interruptions à gauche. — Très-bien ! très-bien ! à droite.)

... et ajournés uniquement à cause des élections prochaines.

Systématiquement exclus de vos com-

missions du budget, nous avons le droit de dire que vous avez fait du budget une œuvre politique et financière qui appartient tout entière au Gouvernement et à sa majorité. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Si vous avez cru habile d'éloigner ainsi de vos délibérations du budget des collègues qui sont, autant que vous, les représentants du suffrage universel, nous ne nous sommes pas crus dédagés par là de nos devoirs envers le pays.

Nous avons fait les derniers efforts pour obtenir qu'il fût remédié à une situation que nous considérons comme pleine de périls et de menaces pour l'avenir ; nous avons demandé qu'il fût donné à l'emploi des deniers publics des garanties plus complètes.

Nous avons échoué. Vous n'avez accepté aucune économie sérieuse, réalisé aucune réforme...

Vous avez fait du budget un instrument de persécution religieuse... (Exclamations au centre et à gauche)... en supprimant les crédits les plus anciens et les moins contestables, en créant des taxes qui ont le caractère détestable de lois d'exception, tandis que vous maintenez partout dans les administrations centrales les nombreux emplois supérieurs créés depuis quelques années dans un intérêt politique, au détriment des services publics et de l'avancement des petits employés. (Très-bien ! très-bien ! à droite. — Bruit à gauche.)

A chacun ses responsabilités. Etrangers à votre œuvre, nous entendons y rester étrangers jusqu'au bout, et nous protestons hautement devant le pays, notre juge et le vôtre. Très-bien ! très-bien ! sur les mêmes bancs.)

Nous ne voterons pas le budget que vous avez préparé, parce qu'il conduit le pays à courte échéance aux surprises les plus douloureuses et aux plus durs sacrifices. (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

Nous ne voterons pas votre budget, parce que c'est le déficit organisé, l'emprunt perpétuel, les impôts nouveaux fatalement nécessaires. (Applaudissements à droite.)

SÉNAT

A la séance d'hier lundi, M. Calmon, président de la commission des finances, a fait, au nom de cette commission, la déclaration suivante :

« J'ai pour devoir de venir ici dégager la responsabilité de la commission des finances au sujet des conséquences que doit avoir le dépôt tardif, sur le bureau du Sénat, du projet de budget de l'exercice 1885.

« Ce projet, présenté à la Chambre des députés le 28 février dernier, a été adopté définitivement par elle dans sa séance d'avant-hier, 20 courant.

« C'est aujourd'hui seulement que le Sénat a pu en être saisi par le gouvernement. Désireuse de répondre à votre confiance en vous mettant à même de discuter le budget en temps utile, votre commission des finances a fait son possible pour suivre la Chambre dans ses travaux et arrêter ses propositions au fur et à mesure des votes émis par cette dernière.

« Mais plusieurs de ces votes entraînant des modifications essentielles dans divers services, ont dû et doivent être encore de la part de notre commission l'objet d'une étude d'autant plus approfondie qu'ils pourront donner lieu dans cette enceinte à d'importants débats.

« Donc, malgré tout son bon vouloir, malgré tout le zèle de ses membres, il lui est impossible d'avoir terminé son travail assez tôt pour que le rapport qu'elle aura à vous soumettre puisse être imprimé et distribué avant lundi. Déjà l'an dernier, à pareille époque, j'ai dû constater, à cette tribune, la situation absolument regrettable qui résultait de la présentation du budget au Sénat dans les derniers jours de l'année : c'est-à-dire l'alternative soit d'une discussion écourtée dans cette enceinte, discussion peu digne du Sénat et du grand rôle qui lui est assigné par la Constitution, soit d'un recours forcé aux douzièmes provisoires.

« Si le vote de douzièmes provisoires s'impose cette année, il convient que le pays

sache que ce n'est pas sur le Sénat que doit en peser la responsabilité. (Vive approbation à droite et au centre.) »

La Gauche républicaine et l'Union républicaine s'étaient réunies séparément pour examiner l'attitude à prendre dans la discussion du budget.

L'Union avait estimé en majorité qu'il serait patriotique pour le Sénat de faire des efforts en vue du vote complet du budget.

A la gauche, plusieurs membres avaient tenu à peu près le même langage. C'est alors qu'on songea de part et d'autre à interroger ceux des membres des deux groupes qui font partie de la commission du budget.

Mais M. Dauphin, rapporteur général, faisant partie de la gauche et ses déclarations ayant une importance spéciale, les membres de l'Union ont demandé à délibérer avec leurs collègues de la gauche.

Les deux groupes se sont réunis. M. Dauphin a la parole. — Il déclare que le budget est en retard de cinq jours encore sur celui de l'année dernière.

Il ne sera, lui, en mesure de déposer son rapport que vendredi ou samedi.

Le rapport serait imprimé le dimanche, distribué le lundi 29 ; il resterait deux jours pour voter le budget et le renvoyer à la Chambre.

Après ces déclarations, un court débat s'engage.

M. Faye, de la gauche et membre de la commission, déclare alors qu'en ces conditions et en prévision de l'impossibilité de voter le budget complet, il serait sage d'aviser aux mesures que commandent les circonstances.

Il demande que le Sénat vote le budget des recettes et que, pour les dépenses, sans recourir aux douzièmes provisoires, on vote une certaine somme de sept ou huit cents millions par exemple, qui sera mise à la disposition du gouvernement.

Aucun vote n'est émis. La réunion se sépare au milieu d'une cer-

26 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE VIII

UN HUISSIER DE VIEILLE ROCHE (suite).

— Oai, reprit l'officier ministériel... condamné à mort.

— Mais alors, il a été jugé ? il est en prison ?

— Non ! il est toujours dans les bois. La condamnation est par contumace.

— Ah ! s'écria M. Robain, dans un élan de cœur ; j'aime mieux cela. Il y a encore de l'espoir. Mais comment peut-on condamner à mort un homme qui n'a fait que blesser, et même assez légèrement, deux gendarmes ?

— Eh ! eh ! répondit M. Mauduit, d'un air entendu, il a tiré cinq fois, madame, cinq fois sur le pauvre Ravelle.

— Sans doute, sans doute, c'est très-mal, mais enfin les deux gendarmes se portent comme vous et moi... peut-être mieux. Et il a dû tant souffrir depuis, le pauvre homme ! Non ! je ne comprends

pas une condamnation à mort !

— Calme-toi, mon amie, calme-toi, dit M. Robain. Si tu étais moins pressée de bavarder, je t'aurais expliqué que les condamnations par contumace, c'est-à-dire rendues en l'absence du coupable, sont toujours plus sévères que les condamnations contradictoires, rendues après les explications de l'accusé et les plaidoiries de son avocat.

— Parfaitement ! Parfaitement ! C'est bien cela ! s'écria La-Saisie, enchanté de ce petit cours de procédure criminelle.

— Mais à quoi cela sert-il, une condamnation par contumace ? reprit encore Eugénie, qui tenait à son idée. Rouget se moque bien de votre condamnation à mort... il est dans les bois, et il y sera longtemps.

— Oui, répondit l'huissier, mais la condamnation à mort par contumace n'en produit pas moins beaucoup d'effets terribles. D'abord, voilà Rouget privé de tous ses droits civils et politiques...

— Oh ! cela !... observa Eugénie.

— Oui, il s'en soucie peu, c'est vrai. Mais il y a plus.

— Quoi donc ?

— Tous ceux qui lui donneront désormais un asile et du pain pourront être poursuivis et condamnés à la prison.

— Ça n'est pas possible, ce serait odieux ! s'écria M. Robain.

— C'est pourtant certain ; Rouget est désormais, non plus un accusé, mais un coupable, un condamné ; hier on pouvait encore le défendre, le protéger, le cacher, le faire vivre ; mais demain, après la signification de l'arrêt, on ne le pourra plus sans s'exposer soi-même à la prison.

— C'est la loi ! c'est la loi ! dit La-Saisie en prenant une prise ; article 335 du Code d'instruction criminelle !

— Tiens, dit à sa femme M. Robain, écoute papa La-Saisie, il ne se trompe jamais.

— Oh ! jamais ?... dit modestement La-Saisie.

— Quand Rouget sera pris, continua l'huissier, si jamais il l'est, il y aura un autre arrêt rendu par la Cour d'assises, après audition des témoins, du ministère public et de l'avocat. C'est ce qu'on appelle purger sa contumace. Alors, peut-être, le jury, plus clément que la chambre des mises en accusation, accordera-t-il des circonstances atténuantes à l'accusé pour éviter une exécution capitale...

— Je l'espère, dit M. Robain ; mais tout cela, c'est pour l'avenir : voyons la suite aujourd'hui.

— Il est inutile que je vous lise en entier les pièces, puisque vous savez maintenant ce dont il s'agit. Le parquet de la Cour d'Angers me recommande de faire avec le plus grand soin les significations à Daumeray, à Saint-Germain et à la maison de Rouget, de telle sorte que personne dans ce

pays ne puisse ignorer que Rouget est condamné à mort ; on me recommande aussi de faire connaître à tous qu'il est désormais défendu, sous les peines prévues au Code pénal, de donner asile à ce malfaiteur. C'est une mission de confiance qui m'honore, mais dont je sens toute la responsabilité. Je l'exécuterai demain, coûte que coûte.

En parlant ainsi, M. Robain était superbe : on sentait en lui le vieil huissier, pénétré de la réelle importance et de la gravité de ses fonctions ministérielles.

Le père La-Saisie était fier de son patron, et se réjouissait de l'accompagner le lendemain. Jamais il n'aurait été à pareille fête !

Mais M. Robain était poursuivi par une autre pensée : la pauvre femme tremblait pour les jours de son mari ; son enthousiasme pour Rouget diminuait sensiblement depuis qu'elle savait que le braconnier et M. Robain allaient peut-être se trouver en présence, et qu'en tous cas son mari serait obligé de menacer et d'effrayer les populations. Il était certain que la popularité de M. Robain se trouverait ébranlée après la signification de l'arrêt de mort, arrêt qui serait peu compris dans les campagnes ; de plus, le bruit avait couru que le braconnier n'hésiterait pas à tuer quiconque s'approcherait de sa demeure, gendarme ou huissier.

Cependant, la vaillante femme ne voulut pas

taîne émotion, s'en remettant, pour les décisions à prendre, aux déclarations qui seront faites par le gouvernement et la commission des finances au cours de la séance publique.

Chronique générale.

LE BUDGET DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'opinion publique est édifiée aujourd'hui sur ce que vaut l'expérience d'un chemin de fer exploité par l'Etat.

C'est une expérience absolument désastreuse.

Le plus grand désordre règne dans la comptabilité de cette administration.

Alors que les comptes des grandes compagnies sont soumis, publiés, l'administration des chemins de fer de l'Etat, toujours en déficit, garde un silence obstiné et continue à obérer le Trésor.

On ne sait rien sur l'exploitation de 1883, si ce n'est que les dépenses dépassent les recettes.

En réalité, le coût total du réseau de l'Etat s'élèvera à 834 millions, à 914 millions même en y comprenant les subventions aux concessionnaires primitifs. Cette somme représente une annuité de 44 millions : tant que l'exploitation ne fournira pas cette annuité, on aura un déficit. De plus, les recettes prévues sont manifestement exagérées, ce n'est pas 28 millions qu'on obtiendra en 1885, mais 25 au plus (23 millions en 1884), et, comme les dépenses atteindront 27 millions et demi, ce n'est pas un excédent de recettes, mais un excédent de dépenses qu'on obtiendra.

MM. les députés de Kergolay et de Soubeiran ont demandé avec raison que le réseau de l'Etat soit remis à l'industrie privée. Il faudrait en finir, en effet, avec une situation qui ne donne et ne peut donner que des mécomptes.

M. Cavaignac, rapporteur, a soutenu sans conviction les idées d'une commission qui s'entête.

M. Braibaut, sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics, a plaidé faiblement les circonstances atténuantes.

En somme, dans cette discussion, il a été visible que, pour le gouvernement comme pour les députés, le système de l'exploitation par l'Etat est condamné.

Nous sommes loin, comme dit le *Siècle*, du temps où une commission ardente réclamait à la presque unanimité le rachat de toutes les lignes; la réflexion a éclairé les plus fougues; et quand le moment sera venu pour la Chambre de résoudre la question même de l'existence du réseau de l'Etat, elle s'empressera de renoncer à une expérience qui n'a coûté que trop de millions.

M. Salomon, député de la Vienne, qui abandonne sa candidature pour les élections prochaines, va être nommé président de chambre.

Les titres de cet ancien avoué, qui est d'une intelligence plus que médiocre, sont d'avoir constamment léché les pieds de tous les ministres opportunistes.

UN CONSEIL MUNICIPAL EN GRÈVE

Vingt et un membres du conseil municipal de Saint-Ouen, maire en tête, ont déclaré qu'ils s'abstiendraient de nommer des délégués parce qu'ils ne sont pas partisans du Sénat ni du suffrage restreint.

Le général Henrion Berthier, président de la société de secours pour les officiers en retraite, ayant demandé à M. Ferry l'autorisation de faire une loterie, le président du conseil lui aurait répondu que, désormais, aucune loterie n'aurait lieu qu'en vertu de l'autorisation des Chambres.

On lit dans les *Débats* :

« Ceux qui s'imaginent que le relèvement des droits sur le blé et sur le bétail est un fait acquis, pourraient bien un jour prochain éprouver une complète déception. »

Il est certain que si les cultivateurs croient aux promesses qu'on leur prodigue, ils s'exposent à une déception de première grandeur.

M. Rouvier, d'ailleurs, est venu fort à point pour éclaircir les doutes en calmant les craintes des libre-échangistes et les *Débats* qui, ce matin, ont la complaisance de mettre le public en garde contre une confiance exagérée dans la parole de M. Ferry, poussent un soupir de satisfaction après la lecture du manifeste Rouvier.

« A la bonne heure et voilà qui est parler ! »

Les nouvelles reçues de Berlin annoncent le prochain voyage de M. de Bismarck à Paris.

M. de Bismarck est attendu à Paris du 12 au 14 janvier. Il y passera trois jours. Le prince de Hohenzollern lui réserve les appartements de l'ambassade. Le chancelier ne sera accompagné que de son fils Guillaume. Le *Voltaire* dément cette nouvelle.

ÉTRANGER

Les anarchistes continuent leurs sinistres exploits. Les dépêches de l'étranger portent qu'une machine infernale a éclaté avant-hier à la gare de Windsor sans causer, par un hasard providentiel, d'autre accident que des dégâts matériels. Le même jour, un agent de police de Milan a découvert une bombe explosive près du Palais de Justice. Plusieurs jeunes gens, anarchistes du cercle de la Jeunesse républicaine, ont été arrêtés. Jusqu'ici, les tentatives révolutionnaires n'ont pas de résultat funeste, mais combien de temps cela durera-t-il ? Et qui sait ce que

nous aurons à craindre lorsque les misérables auteurs de ces tentatives seront plus experts dans le maniement de leurs engins ?

REVUE FINANCIÈRE.

La Bourse a été préoccupée, la dernière semaine, de la faiblesse des marchés étrangers; et malgré la pénurie d'affaires, c'est encore la fermeté qui a caractérisé cette semaine le marché de nos fonds publics.

On a détaché mardi dernier le coupon du 3 0/0 qui cote en ce moment 78.35, en avance de 10 centimes d'une semaine à l'autre.

L'amortissable fait 80.82 1/2, son coupon trimestriel se détachera le 2 janvier prochain.

Le 4 1/2 a gagné 0.20 centimes environ à 108.77 1/2.

La Rente Italienne est à 98.45; elle a reçu le contre-coup des hésitations du marché. Elle devrait être plus rapprochée du pair. C'est à la fin du mois que se détache le coupon semestriel de 2 fr. 17; en outre, la discussion générale sur les conventions de chemins de fer sera close d'ici Noël au Parlement italien et l'on passera à la discussion des articles. On considère comme certain l'adoption du projet de loi.

La Banque de France est retombée à 5.150. Le conseil de régence se réunira cette semaine pour fixer le dividende du second trimestre.

Le Crédit Foncier a varié entre 1.327.50 et 1.330 francs. Pour les onze premiers mois de l'exercice en cours, les bénéfices bruts montent à 20 millions 160.344 francs.

Les obligations ont un marché toujours très-suité. Les Obligations Foncières 1883, semblables aux obligations de chemins de fer, les suivent de près, elles s'échangent à 360 fr. et ne s'arrêteront pas à ce cours. Les obligations des emprunts 1879 et 1880 varient de 445 à 450. Elles ont donc encore une cinquantaine de francs à gagner pour arriver au pair, elles y arriveront progressivement. Au point de vue de la sécurité elles ne le cèdent en rien à celle des Ville de Paris.

La situation du Crédit Lyonnais devient de plus en plus tendue. Cette Société continue, grâce à des efforts considérables, à maintenir en Bourse ses cours actuels déjà très-faibles; mais il est plus que certain que, d'ici peu, le Crédit Lyonnais se verra obligé d'en arriver aux mesures extrêmes, c'est-à-dire à l'appel des troisièmes et quatrièmes quarts. C'est sa seule planche de salut, puisque le remboursement de ses dépôts à échéances commenceront dans les premiers mois de 1885. Pour comble de malheur, il est obligé de subir le contre-coup des pertes énormes que vient de subir la Foncière Lyonnaise à la suite des nombreux procès perdus en Italie, ajoutez à cela la baisse des terrains du littoral méditerranéen et l'on aura la preuve que nos conseils de réaliser à tout prix étaient réellement inspirés par l'amour de la vérité.

Les progrès de la Banque d'Escompte de Paris n'ont pas lieu de nous surprendre; ils sont la conséquence des excellents résultats fournis par les Valeurs Italiennes de son portefeuille, et la hausse de ses actions doit se continuer par le développement même des éléments qui l'ont déterminée. La Banque d'Escompte de Paris informe les actionnaires qu'il leur sera payé, à partir du 2 janvier 1885, un acompte de 12 fr. 50 par action. Nous rappelons que c'est là le deuxième acompte sur l'exercice 1884, puisque en octobre dernier il en a été payé un premier de 8 fr. 50 par titre.

Nos prévisions se sont réalisées sur les actions de la Société Générale; elles étaient la semaine dernière en nouveaux progrès à 465.75.

Le Comptoir d'Escompte a varié entre 960 et 965. Les profits et pertes des onze premiers mois d'exercice s'élèvent à 2 millions 140.829 fr.

Les Chemins de fer français accusent une certaine faiblesse, il est vrai que les recettes ne sont pas brillantes.

Le Nord est à 1.637.30, le Lyon à 1.230, l'Orléans à 1.320, le Midi à 1.172.50, l'Est à 770, l'Ouest à 3851.25.

CHAPITRE IX

LA CONDAMNATION A MORT.

Le lendemain, vers huit ou neuf heures du matin, l'huissier et son vieux clerc montaient dans un petit cabriolet. On n'eût pas reconnu M. Robain. Autant la veille au soir il était gai et communicatif, autant il se montrait maintenant grave et sérieux.

C'était un dimanche: un grand nombre de personnes revenaient de la première messe, et manifestaient leur étonnement en voyant partir l'huissier de si bonne heure.

— Où va donc M. Robain? demandait le marchand de tabac, M. Tréneux, debout sur le seuil de sa porte et s'adressant à son voisin l'épicier, M. Guillot.

— Je n'en sais rien, répondit celui-ci; mais ce doit être une affaire importante, car M. Robain a l'air très-sérieux.

— Il emmène son clerc!

— Oui; le père La-Saisie doit être bien content!

— Je croyais que les huissiers ne travaillaient pas le dimanche.

— Moi aussi; mais il y a sans doute des ordres exceptionnels.

— C'est peut-être pour Rouget?

— Je ne le pense pas. Rouget n'est pas pris. On l'a encore vu ces jours derniers dans les bois du

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous avons le regret de ne pouvoir insérer une lettre signée: *Un lecteur assidu*, relative à l'élection des délégués qui a eu lieu dimanche au Conseil municipal de Saumur. Nous l'avons dit maintes fois, nous ne pouvons insérer des lettres dont nous ne connaissons pas les auteurs.

SOCIÉTÉ DE TOPOGRAPHIE DE FRANCE.

Les Membres de la Société résidant à Saumur ont l'intention de fonder une compagnie qui prendra le titre de « Compagnie des Topographes Saumurois ».

A cet effet, il est fait appel à toutes personnes désireuses de s'instruire.

Des conférences seront faites pendant l'hiver dans une des salles de la Mairie et des promenades topographiques seront organisées pendant la belle saison.

Une première conférence sera faite à la Mairie de Saumur, le vendredi 26 décembre 1884, à 7 heures 1/2 du soir, par M. Triboulet, architecte, membre fondateur de la Société de Topographie de France.

L'entrée sera libre et gratuite. Sont spécialement invités à assister à cette réunion, MM. les instituteurs et maîtres de la ville et des environs, les élèves du collège et des écoles primaires, en un mot tous ceux qui s'intéressent à la propagation de l'instruction par la pratique.

G. DOUSSAIN,

Membre de la Société de Topographie de France.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur le chapitre 43 du budget du ministère de l'intérieur (dépenses secrètes de sûreté publique):

Pour, 304. — Contre, 179

Ont voté pour: MM. Maillé (Alexis), Benoist;

Ont voté contre: MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves, Bury.

— Sur le chapitre 6 du ministère de l'intérieur (inspections générales):

Pour, 344. — Contre, 171

Ont voté pour: MM. Maillé (Alexis), Benoist;

Ont voté contre: MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves, Bury.

— Sur l'amendement de M. Raoul Duval tendant à retrancher 4.435.000 fr. du traitement des sous-préfets:

Pour, 193. — Contre, 285

Ont voté pour: MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves, Bury;

Ont voté contre: MM. Maillé (Alexis), Benoist.

arrêter son mari. Elle lui fit seulement part de ses craintes.

— Je ne vivrai pas, lui dit-elle, jusqu'à ton retour.

— Ne crains rien, ma chère femme, répondit l'huissier. Il y a moins de danger que ne le croit M. le commissaire de police. A quoi servirait à Rouget de tuer un pauvre huissier?

— Tu emporteras au moins ton pistolet?

— Non; ce serait inutile. Un huissier ne voyage pas armé. J'irai seul, et reviendrai vers deux heures.

A ce moment, lorsque M. Robain dit: *J'irai seul*, qui eût regardé le pauvre La-Saisie eût vu l'image du désespoir! Le vieux clerc se faisait une fête d'accompagner son patron, de le protéger au besoin, et voici que M. Robain voulait aller seul! Il bégaya quelques paroles entrecoupées:

— Quoi?... patron... vous ne m'emmenerez pas?... C'est la première fois...

M. Robain fut touché du chagrin de son vieux clerc, et aussi du dévouement si naturel et si simple qu'il témoignait en agissant ainsi. Il lui saisit la main:

— Rassurez-vous, père La-Saisie. Vous viendrez avec moi, puisque vous n'avez pas peur de Rouget; nous irons ensemble...

— C'est cela! s'écria M. Robain, en prenant l'autre main du clerc; vous êtes un brave homme,

monsieur La-Saisie; vous défendez mon mari si on l'attaque.

La-Saisie ne savait plus où se cacher. Quant à M. Mauduit, il crut devoir aussi offrir ses services à M. Robain, mais celui-ci le remercia. Il ne voulait pas avoir l'air de partir en force pour faire une simple signification, et il déclara qu'il partirait avec son clerc le lendemain entre sept et huit heures.

— Reprenons maintenant notre partie, s'écria-t-il pour chasser les mauvaises idées; j'étais en veine, j'espère gagner.

— Asseyons-nous, dit M. Robain.

Et jusqu'à onze heures du soir, les quatre joueurs continuèrent leur partie de brisque ou d'écarté. Le patron retrouva vite sa belle humeur et gagna sans interruption. M. Mauduit y fut de sa bourse pour cinquante centimes, et le père La-Saisie pour sept sous. Il fut tout le temps question de Rouget et de ses exploits, vrais ou faux. A la fin, M. Robain commença à sommeiller et laissa tomber ses cartes; ce fut le signal du départ.

— A demain, mon brave La-Saisie! dit M. Robain en serrant de nouveau la main de son clerc.

— Oui, à demain, répondit La-Saisie un peu endormi, lui aussi; à demain, pour tout délai, et nonobstant toutes clauses contraires!...

Grip, travaillant avec les ouvriers forestiers.

— Cela finira mal.

— Je le crains.

Pendant que les deux amis devisaient de la sorte, M. Robain, ayant achevé tous ses préparatifs, placé tous ses papiers dans le coffre, et solidement assujéti ses lunettes, prenait les guides, et fouettait son cheval. Il traversa toute la partie basse de la ville, ayant à sa gauche son fidèle La-Saisie et saluant ses nombreux amis.

M. Robain était très-aimé et très-estimé à Durtal et aux environs.

— Irons-nous de suite chez Rouget? demanda La-Saisie à son patron.

— Non. Nous irons d'abord à Daumeray. D'après les ordres que j'ai reçus, je dois faire la publication à la sortie de la grand'messe, à son de trompe ou de tambour.

— Vous lirez l'arrêt?

— Oui.

— Oh! oh! s'exclama le vieux clerc; il y aura du bruit à Daumeray.

— Peu importe, reprit M. Robain. Vous savez, papa La-Saisie, qu'il n'y a pas à hésiter, quand il s'agit de faire son devoir. Je suis encore huissier, je dois donc exécuter les ordres du ministère public.

— C'est vrai, reprit La-Saisie.

(A suivre.) CH. SAINT-MARTIN.

ANGERS.

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest :

« On a pu remarquer avec quelle touchante et édifiante unanimité, les démocrates du Conseil municipal d'Angers se sont réciproquement nommés « délégués » au collège sénatorial. Ils étaient 29 pour élire 24 délégués et 5 suppléants; 28 se sont élus; tous, hormis M. Maillé, que la loi empêchait d'être élu.

« Voilà certes des démocrates qui ne répugnent nullement à cumuler les mandats et qui n'ont pas une mince estime de leurs personnes. Eux seuls sont dignes de représenter le parti républicain, et dans tout le parti républicain, dont la cité est si fière, à les en croire, ils n'ont pas trouvé à faire choix, ne fût-ce que par politesse pour leurs électeurs, de dix ou seulement cinq républicains dignes de leur confiance. Aimable et touchante confraternité ! »

M. Gautron, conseiller municipal, n'a pas pris part au vote des délégués. Le 18 décembre, il avait écrit à M. le maire, non pas pour s'excuser, mais pour déclarer qu'il s'abstient parce que « désapprouvant la décision prise par la Chambre des députés » et le Sénat, concernant le mode d'élection des sénateurs, il ne veut pas, par un vote, donner une adhésion à un acte qui est en opposition complète avec les principes d'un gouvernement qui a pour base le suffrage universel. » L'Électeur dit que M. Gautron est le seul conseiller radical qui siège au conseil municipal d'Angers.

Suicide d'un pontonnier à Angers. — Vendredi soir, à 8 heures 45, le nommé Jean Merle, âgé de 21 ans, soldat à la 2^e compagnie du 2^e pontonniers, s'est introduit sur la voie et s'est couché la tête sur un rail et les pieds sur l'autre, après s'être bandé les yeux, peu d'instants avant le passage du train de Nantes.

La tête et les jambes ont été broyées. Les restes de ce malheureux, qui n'était arrivé que depuis quelques jours au régiment, ont été portés à l'hôpital.

ON DEMANDE UN MÉDECIN. — Le maire du Croisic fait connaître que sa commune, ainsi que les autres communes du canton, manquent en ce moment de médecin et qu'une subvention déjà votée par le conseil municipal du Croisic sera offerte à celui qui voudra bien venir se fixer dans cette dernière localité.

AVIS AUX ÉLECTEURS

Le montant total des impôts était, en 1876, de..... 2.575.000.000
Il est porté au budget de 1885 pour..... 3.048.000.000
C'est, en dix ans, une augmentation d'impôts de 473.000.000

54 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

« La camériste désappointée chiffonnait les étoffes avec dédain et les rejetait dans les caisses avec mépris. Elle ne pouvait me mettre ni ça, ni ça, ni ça; la lingerie écorchait la peau, la toile était horriblement commune, grossièrement cousue; la coupe des robes de l'an passé, les chapeaux démodés, les coiffures déplorablement choisies.

« Ses lamentations s'accroissaient, quand elle déploya les bas et qu'elle vit qu'ils étaient en coton.

« — Des bas de coton! s'écria-t-elle indignée.

« — Des bas de coton! fit s'écrier lady Haberdal pareillement scandalisée. La contessina ne portera pas ces horribles choses... Juana, allez demander une lingerie de corps pour Madame la comtesse de Méa à Vanico, la femme de charge: expliquez-lui l'embarras où vous vous trouvez, et faites-lui observer que Madame la comtesse Marielle est à peu près de la taille de la comtesse Amine.

« Juana sortit et revint apportant une corbeille comble de jupons tuyautés, de chemises brodées à la gorge, aux manches, de bas de soie fins comme une dentelle, de souliers de satin, de bottines de toutes nuances, de gants, de cols.

« Raymond pourvue, combina une toilette, et

Cependant ce chiffre colossal de 3 milliards 48 millions d'impôts ne paraît pas suffisant à nos gouvernants.

« Vous ne pouvez pas échapper à de nouveaux impôts. Il n'en faut pas parler maintenant à cause de la période électorale qui va s'ouvrir. Mais une fois les élections faites, nous y reviendrons fatalement. »

(Déclaration faite le 16 octobre 1884 par M. Jules Ferry, aux membres de la commission du budget.)

AVIS. — Un concours pour le surnuméraire, dans l'Administration des Contributions Indirectes, aura lieu à Angers le 7 février prochain. — Pour renseignements et pièces à fournir, les candidats pourront s'adresser dans les bureaux de la Sous-Direction, à Saumur, rue de Poitiers, n° 42, avant le 10 janvier, date de la clôture des listes.

Les amateurs de foies gras aux truffes du Périgord, trouveront, à l'ÉPICERIE CENTRALE, ceux fabriqués par les Maisons Louis ou Haffner de Strasbourg, depuis 2 fr. 25, 3 fr. 25, 4 fr. 50, etc., la terrine.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 22 décembre

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	13 75 à 14 75	8 » à 9 50
Saumur,	14 95 15 25	8 75 » »
Baugé,	14 » » »	9 » » »
Segré,	15 » » »	9 » » »
Beaupreau,	15 » » »	» » » »
Montfaucon,	15 » » »	8 50 » »
Montrevault,	14 50 » »	8 50 » »
Chemillé,	14 50 15 »	8 25 8 75
Champcoceaux,	15 » » »	9 » » »
Cholet,	15 » » »	8 » 9 »
Vihiers,	14 » » 14 50	8 » » »
Brissac,	14 50 15 »	8 » » »
Chalonnnes,	15 » » »	9 » » »
Doué,	15 » 15 50	8 » 9 »

A Nantes, blés américains, de 20 50 à 20 80 les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 15 50 à 15 75 les 80 kilos.

Grand-Théâtre d'Angers.

Mardi 23 décembre.

MAMZELLE NITOUCHE, comédie-opérette en 4 actes, musique d'Hervé.

BIBLIOGRAPHIE

La 20^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et Cie.

L'auteur y poursuit son étude de la Silésie aux divers points de vue militaire, géologique, industriel, agricole, commercial, judiciaire, religieux, historique, statistique, etc., etc.

Outre une carte de la Silésie, quatre gravures ornent le texte; ce sont des vues de La Chapelle sur le Schneekoppe, du château de Greifenstein, du viaduc sur la Neiss, et une vue générale de Breslau.

Léone ayant achevé de me soigner les mains, me chaussa, me laça, me passa jupons sur jupons, dénoua mes cheveux qu'elle peigna, parfuma et tressa, sans que je m'aïdasse le moins du monde.

« Lady Haberdal critiquait son travail. Elle me tressait mal mes nattes, m'agrafait des jupons trop courts, me bottinait trop large; la robe lilas était affreuse. Interpellée, pressée de redéfaire ce qu'elle m'avait mis, la camériste répondait respectueusement aux récriminations de ma tante; mais, agacée intérieurement, elle s'en vengeait sur Léone et Juana, qu'elle malmenait, les traitant de tortues, de sottés, d'incapables. Léone en avait les larmes aux yeux, j'étais au martyre.

« On me retirait la robe lilas succédant à la robe verte, remplaçant la robe jaune, et j'avais une robe gris et rouge, lorsqu'un petit nègre qui me causa une terreur folle (car je n'avais jamais vu de nègre de ma vie et je crus voir apparaître un petit diable) remit à lady Haberdal de la part du comte, son maître, le coffret de bijoux de la comtesse Marielle; les bijoux et le coffret avaient appartenu à ma mère.

« Raymond m'accrocha des pendants en brillants aux oreilles. Elle n'avait plus qu'à me ganter. Opération aussi difficile qu'ennuyeuse. Plus de vingt paires de gants me furent essayées. Lady Haberdal exigeait la peau douce, élastique, le glacé supérieur, la fraîcheur inaltérée. Or, celui que j'avais sur la main ne s'assortissait pas avec la couleur de

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DU PIANO
ŒUVRES CÉLÈBRES DE JULES KLEIN

Nuage de Dentelle, valse nouvelle (N° 1, Édition originale. — N° 2, à 4 m. — N° 5, Édition simplifiée.)

VALSES POUR PIANO: Diamant du Cœur, Vierge de Raphaël, Fraises au Champagne, Parfums Capiteux, au Pays Bleu, Neige et Volcan, Cerises Pompadour, Pazza d'Amore, Pommes de Voisines, M^{lle} Printemps, Lèvres de Feu, Patte de Velours, Larmes de Crocodile, Cuir de Russie, Petits Soupers, Pêché Révé.

POLKAS: Tête de Linotte, Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Coup de Canif; Truite aux Perles, France Adorée (Marche Nationale), Radis Roses, Mazurka, Royal-Caprice (Gavotte Louis XV).

Valses chantées: Fraises au Champagne, Parfums Capiteux, Cerises Pompadour, Pazza, Larmes de Crocodile, Mélodies, Rayons Perdus, Soupir et Baiser, Barcarolle du Lac de Genève.

Prix: Piano seul ou Valses chantées, 2 fr. 50 c. — A 4 mains, 3 fr. — Mélodies, 1 fr. 70 c. — Nouvelles simplifiées (sous le titre de Broderie d'Argent): Diamant du Cœur, Patte de Velours, Vierge de Raphaël, Valses; Peau de Satin, Polka, chaque 1 fr. 70. Réception franco contre timbre-poste. COLOMBIER, Éditeur, rue Vivienne, 6, à PARIS.

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques

LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro: 25 centimes.

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique, et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an: Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr.

Très-belle prime aux abonnés.

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 21 décembre 1884.

Versements de 61 déposants (12 nouveaux), 27,907 fr. 15
Remboursements, 28,676 fr. 03 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevraut, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

Marché de Saumur du 20 Décembre

Blé nouveau (l'h.)	—	Huile de noix.	50 120 —
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	15 25	Graine trèfle	50 —
Froment (l'h.)	77	— lin.	50 —
Halle, moy ⁿ	77 14 92	— luzerne	50 —
Seigle.	75 11 50	Foin (dr. c.)	780 704 75
Orge.	65 12	Luzerne	780 —
Avoine h. bar.	50 8 75	Paille	780 45 —
Fèves.	75 12	Amandes	50 —
Pois blancs	80 35	Cire jaune.	50 190 —
— rouges	80 28	Chanvres 1 ^{er}	—
Colza.	65 —	qualité (52 k. 500)	40 —
Chenevis.	50 —	2 ^e	38 —
Farine, culas.	157 44	3 ^e	35 —

ma robe, cet autre s'alliait, mais il était d'un numéro plus grand que je ne gantais; celui-ci irait, il réunissait les perfections désirées. Raymond le poudrait, il collait exactement, si exactement qu'il se déchirait en rapprochant le bouton de la boutonnière; on l'arrachait, Juana tendait une paire nouvelle.

« Nous avions amoncelé les débris de cinq paquets, nous entassions le sixième, quand la portière du boudoir s'ouvrit brusquement: ma belle-mère entra. Elle était admirablement belle avec ses étoiles en brillants au front, ses épaules nues et la rivière de diamants qui ruisselait sur sa poitrine.

« — La comtesse est-elle habillée? demanda-t-elle à lady Haberdal.

« — Raymond la gante, lui répondit ma tante.

« — Voyons ce gracieux Corrège en toilette.

« — Léone! Juana! rangez-vous, ordonna lady Haberdal aux femmes de chambre.

« L'Italienne et la Napolitaine s'écartèrent de moi. Le regard de la comtesse me parcourut de la pointe des bottines à la pointe des cheveux. Une lueur traversa ses paupières mi-closées. Elle égréna son éventail, le fit jouer, et le balançant du bas en haut de ma personne avec une impertinence intraduisible, dit de sa voix traînante, hautaine et tranquille:

« — Milady, est-ce là Mademoiselle Ferruchi de Méa, votre nièce?

« — Amine! reprocha lady Haberdal blessée.

AUX ARMES DE SAUMUR

Ancienne Maison MENIER, fondée en 1780

E. TROUVÉ, Confiseur

22 et 24, rue St-Jean, et rue Cour-St-Jean

SAUMUR

La CONFISERIE FINE si recherchée, les délicieux MARRONS GLACÉS, les BONBONS FINS de toutes sortes, ainsi que la Pâtisserie, tout est préparé à la maison Trouvé, laquelle, seule à Saumur, fabrique la Confiserie.

Le public a donc tout avantage à faire ses achats à la Confiserie TROUVÉ, où l'on trouvera également la plus belle variété d'objets de fantaisie pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An. — Le tout à des Prix modérés.

Confiserie TROUVÉ, 22-24, rue St-Jean.

L'ILLUSTRATION

Commencera dans son numéro du 27 décembre la publication de

LA GRANDE MARNIÈRE

Roman inédit de M. Georges Ohnet, Magnifiquement illustré, par Emile BAYARD.

LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE COMPLÉMENTAIRE

31 DÉCEMBRE 1884.

Un gros lot de 500,000 francs.

1 gros lot de 100,000 fr. | 1 gros lot de 10,000 fr.
1 gros lot de 50,000 fr. | 25 lots de 1,000 fr.
2 gros lots de 25,000 fr. | 80 lots de 500 fr.

AU TOTAL 106 LOTS FORMANT 770,000 francs, payables en argent à la Banque de France.

AVIS IMPORTANT. — Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets non placés lors du présent tirage.

Le billet: UN franc. — En vente chez tous les marchands de tabac. — On peut se les procurer directement par lettre adressée à M. H. AVENEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, Paris.



Ceux cent-vingt mille Pilules suisses par jour sont sorties de l'usine Hertzog à Paris en 1883 et 1884. Ces Pilules sont devenues indispensables pour des millions de personnes; mais il faut se méfier des imitations. Si vous exigez rigoureusement que l'étiquette porte la croix blanche sur fond rouge et le nom de Hertzog sur la bande, vous aurez les véritables Pilules Suisses. Depuis très longtemps, je souffrais de maux de reins, résultant de la constipation, je ne pouvais parvenir à me guérir. Vos Pilules Suisses m'ont complètement guéri. Je tiens à la publicité de cette lettre pour rendre service à mes confrères.

«G... tailleur, rue de Provence, Paris.»
A. Hertzog, Ph^o, 28, rue de Grammont, Paris.

CREDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX. Les demandes doivent être adressées à MM. RÉVOT et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

« — Est-ce elle?... Oui!... Ah! vraiment!... je ne l'aurais jamais reconnue sous ce travestissement. Qui donc a composé ce monstrueux fagotage? Est-ce vous, Raymond?

« — Madame... commença la camériste, le tresseur de Madame la comtesse est si pauvre...

« — Mauvaise excuse. Lorsque l'on n'a rien, le savoir de votre métier est de tirer parti de ce rien, d'en faire quelque chose d'élegant, de coquet; il ne faut pas pour cela un miracle, il ne faut que du talent. Un talent aurait-il naité des cheveux blancs, mis des diamants à une jeune fille et vêtu une patricienne de cette robe rouge à bandes grises?

« — Madame la comtesse...

« — Osez m'interrompre! dit la comtesse avec hauteur.

« — Amine, intervint lady Haberdal, la cloche du dîner sonne, Marielle descend-elle au salon avec vous?

« — Affublée de ces oripeaux antédiluviens?

« — Hélas! pour ce soir...

« — De grâce, milady, épargnez au comte, comme à nous, le fâcheux spectacle de la métamorphose de sa fille en bourgeoise endimanchée; il n'y a pas qu'en France où le ridicule tue.

« — Je suis aussi honteuse, Amine, que vous pouvez l'être de cette toilette d'une coupe datant des Médicis ou des Borgia. Mais que mettre de mieux à Marielle? Voyez ces robes! Elles sont toutes taillées à l'antique sur ce modèle d'avant le déluge...

« — Laissez-la nue.

« — Amine! fit lady Haberdal, vous déconcertez le pauvre enfant déjà si intimidé.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPRY.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A CÉDER
DE SUITE,
BEL ÉTABLISSEMENT
D'HORTICULTURE
à Saumur

50 mètres de serres — Baux de la Loire
Excellente clientèle.

S'adresser, à Saumur, au propriétaire M. JOUÏ-LABOZE, et à M^e BRAC, notaire. (650)

ON DEMANDE à acquérir, dans le département de Maine-et-Loire ou ses limites, **Propriété de rapport**, de 2 à 250,000 francs.

S'adresser à M^e GUYARD, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire).

A Vendre ou à Louer
VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. PITON, à Tours. (819)

A VENDRE
BEAU JARDIN

Maisonnette et onze ares

Enclos de murs,

Rue de l'Abattoir,

Dépendant de la succession de M. Noël Girard.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE MAISON

Au hameau de Riou, près Saumur,

Avec remise, écurie et jardin planté d'arbres fruitiers.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (876)

A LOUER

ANCIENNE MAISON LAVOYE

Actuellement restaurée à neuf,

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, ou à M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun, propriétaire de cette maison.

Fêtes de NOËL et du JOUR de l'AN

L'ÉPICERIE PARISIENNE
MAISON TARODE

Met en vente :

Un grand choix de Nouveautés en Bonbonnières, Coffrets, Nécessaires, Boîtes à Thé, Laques, Porcelaines, Vannerie, Crêches, Sabots et Bûches de Noël, Fondants unis et fourrés, Chocolats, Dragées, Pralines, Liqueurs, Spiritueux et Vins de Dessert.

Tous ces Articles sont de premier choix et vendus aux prix les plus réduits. (963)

M. Henri LOWCAY, professeur d'Anglais, demande leçons. — Prix modérés.

S'adresser, pour renseignements, à M. MILON, libraire, ou à M. LOWCAY (le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagnoux, près Saumur.

Ancienne Maison Bontemps-Rochat

ROLLAND FRÈRES, Succ^{rs}

5, Rue d'Orléans.

On demande un apprenti pour la QUINCAILLERIE. (919)

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de course.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME marié demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

LA MAISON

MENTIER-GUÉRIT

20, rue de Lorraine, Saumur,

A l'honneur de prévenir MM. les Entrepreneurs de charpente, menuiserie, couvertures, etc., qu'elle tient à leur disposition les bois

SAPIN DU NORD

Débité de toutes dimensions

Spécialité de parquets Sapin du Nord, en tous genres.

Prix très-modérés.

Construction d'appareils de Chauffage

EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

CIDRES

M. René ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.
Magasin PICHAT, place du Roi-René. (831)

DISTRACTION UTILE

DÉCOUPAGE du bois pour amateurs. Machines à la main et au pied. Six collections de dessins pratiques édités par la maison. Scie à ruban nouveau modèle. SPÉCIALITÉ DE TOUS ET ACCESSOIRES. Outils de sculpteur.

Le Guide de l'Amateur, journal des Sciences et Arts pratiques (travaux du bois).

Envoi du catalogue illustré franco contre 0,30 centimes. LE MELLE, breveté s. e. p. e. s., 3, rue de la Fidélité, Paris. (746)

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Équitable des États-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

LA
Réglisse Sanguinée
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilite la Digestion.
0⁷⁵ dans toutes Pharmacies.

GUÉRISON CERTAINE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science
Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Saumur, imprimerie P. GODET.

Etrennes 1885

Bijouterie, Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique
(Maison entièrement de confiance)

L. ENAULT

Rue Saint-Jean, 27 et 29,

SAUMUR

Assortiments entièrement renouvelés et considérablement augmentés

BON MARCHÉ INCONTESTABLE

Sérieuse diminution sur toute l'Orfèvrerie Ruoltz argentée sur métal blanc, au premier titre.

15 0/0 au-dessous du prix du Tarif.

N.-B. — M. ENAULT, s'occupant activement des réparations d'Horlogerie, Bijouterie et d'Optique, offre toute garantie pour une bonne et prompt exécution.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Baréges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Soumis médicaux.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^l de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 DÉCEMBRE 1884.

Valeurs au comptant	Clôture préc ^é	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^é	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^é	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^é	Dernier cours.
3 %	78 40	79 55	Est	772 50	771 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	527 50	526 50
3 % amortissable	80 87	81 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1232 50	1235	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515	515	Est	372	371 50
3 % (nouveau)			Midi	1170	1175	— 1865, 4 %	520	518	Midi	381 50	380
4 1/2 %	103 75	103 75	Nord	1657 50	1660	— 1869, 3 %	408	407	Nord	391	391 1/2
4 1/2 % (nouveau)	108 65	108 95	Orléans	1325	1321 25	— 1871, 4 %	397 75	398 25	Orléans	382	380 75
Obligations du Trésor	510	512	Ouest	935	936 25	— 1875, 4 %	511	511	Ouest	380	380
Banque de France	5150	5150	Compagnie parisienne du Gaz	1437 50	1535	— 1876, 4 %	511	511	Paris-Lyon-Méditerranée	378	381
Société Générale	485	467 50	Canal de Suez	1855	1857 50	Bons de liquid. Ville de Paris	518	518	Paris-Bourbonnais	681	681
Comptoir d'escompte	970	980	C. gén. Transatlantique	500	500	Obligations communales 1879	446 50	446 75	Canal de Suez	565	565
Crédit Lyonnais	523 75	525				Obligat. foncières 1879 3 %	445	445			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1330	1335				Obligat. foncières 1883 3 %	358 50	359			
Crédit mobilier	218 75	217 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR						
Heures	Service	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Direct. soir.	
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
6	55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)	Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46
9	13 — matin, omnibus-mixte.	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54
1	25 — soir,								Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06
2	32 — express.													
7	15 — omnibus.													
10	36 — (s'arrête à Angers).													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						
Heures	Service	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	
3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	
8	21 — omnibus.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	
9	37 — express.	Lernay	7 02	8 21	2 11	4 51	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 28	4 37	8	
12	48 — soir, omnibus-mixte.	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	
4	44 — omnibus (s'ar. à Tours)	Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	
7	4 — omnibus (s'ar. à Tours)													
10	24 — express-poste.													

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur,